

DELIBERATION N° 8 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2025



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de Mars à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Benoît CAZERES, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Bernard TEYSSIER

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Affectation du résultat 2024

Monsieur Francis KUHN rapporteur expose ce qui suit :

Le compte administratif 2024 a été voté lors du Conseil d'Administration du 21 février 2025.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'affecter le résultat d'investissement au compte 001 pour la somme de 341 736,24 €.

Le résultat de fonctionnement (159 898,39 €) est affecté partiellement à la section d'investissement au compte 1068 pour couvrir les investissements prévus en 2025 pour la somme de 59 898,39 €, la différence de 100 000 € sera affecté au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Le résultat de fonctionnement et le résultat d'investissement seront repris dans le budget primitif 2025

Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité,

approuve l'affectation du résultat 2024.

Francis Kuhn

Président

REGIE DES THERMES

04000 DIGNE LES BAINS

Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012